



U.S.T.T-B

Faculté de Médecine et D'Odontostomatologie FMOS



Faculté de Pharmacie FAPH

Secrétariat du Coordinateur des D.E.S/Master/DU

COMMUNIQUE N°2026/010/COORD.DES/FMOS/FAPH

Le Doyen de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie, informe de l'ouverture du **Master de Génétique et Pathologie Moléculaire 2^{ème} promotion** au titre de l'année universitaire 2025-2026. Les Candidats sont sélectionnés par le comité pédagogique après étude des dossiers, un test d'évaluation sera fait au besoin.

Le Programme est ouvert à toute personne, détentrice :

- ✓ Être titulaire d'une licence en sciences de la santé, notamment en biologie ;
- ✓ Avoir validé le semestre 08 des études médicales ou pharmaceutiques (étudiants en médecine ou en pharmacie) ;
- ✓ Être détenteur du diplôme en Médecine, Pharmacie, Odontostomatologie ou le Diplôme d'Etudes Spécialisées.

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Une demande manuscrite timbrée adressée au Doyen de la FMOS ;
- Une copie certifiée conforme à l'originale du ou des Diplômes/Attestations de Licence, Maîtrise ou tout autre diplôme reconnu équivalent du niveau exigé pour la formation ;
- Un extrait d'acte naissance ou jugement supplétif en tenant lieu ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Certificat de nationalité ;
- Quatre (04) photos d'identité ;
- Frais de dépôt du dossier : **5 000 francs CFA (non remboursable)** ;

Frais de formation par an :

- Pour les étudiants boursiers et non ressortissants des pays de l'UEMOA : droits d'inscription : **500 000F CFA**, frais pédagogiques : **1 200 000F CFA** ;
- Pour les étudiants non boursiers et ressortissants des pays de l'UEMOA : droits d'inscription : **250 000F CFA**, frais pédagogiques : **600 000F CFA** ;

Tous les dossiers doivent parvenir au secrétariat de la coordination des D.E.S à la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie ou en format PDF par email à l'adresse : yaya.kassogue@fmos.usttb.edu.ml au plus tard le 25 février 2026 à 12 H précises.

NB : la date du début des cours est fixée au Lundi 02 mars 2026.

Ampliations :

- Affichage.....1
- Secrétariat du Doyen.....1
- Secrétaire Principal.....1
- Comptabilité.....1
- Service scolarité.....1
- Service des examens.....1
- Coordination des DES.....1
- Archives.....1

